

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 5 (1867)
Heft: 43

Artikel: Souvenirs du camp de Bière
Autor: Catalan, MÉRIL
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

contempler la position, en face de l'un des plus beaux panoramas du monde, n'est pas flatté dans les descriptions qu'en font nos chers confédérés les Neuchâtelois. Voici d'abord M. C.-W. Jeanneret, dans son livre « *Après l'école*, » qui dit :

« Lausanne est riche en souvenirs historiques, mais c'est une ville assez prosaïque sous les autres rapports. Quand on a vu la Cathédrale et visité le Grand-Pont qui relie la colline de St-Laurent à celle de St-François; quand on a jeté un coup d'œil sur les charmantes villas semées aux environs de la ville, on peut, sans trop de regrets pour le reste, quitter la capitale vaudoise. »

Je connais maints écrivains français qui se sont montré moins sévères envers notre *prosaïque* ville, et je me souviens de telle description de Lausanne, donnée par le *Siècle* ou le *Journal des Débats*, dans laquelle le correspondant laissait voir qu'il avait observé à Lausanne autre chose que la cathédrale et le Grand-Pont. Il est vrai de dire que ces messieurs n'avaient pas la responsabilité d'un volume de 368 pages écrit *après l'école*.

Mais voici un membre du Congrès ouvrier qui confie au *Diogène* de la Chaux-de-Fonds ses impressions sur le Congrès et sur Lausanne. Il parcourt la ville avec son ami Vézinaud, qui la trouve « remarquablement mal située et remarquablement sale. » Le comité d'organisation du Congrès est singulièrement traité par ce cher frère. Ecoutez plutôt le récit qu'il fait de l'incident qui a signalé l'ouverture des séances :

« Après quelques minutes d'attente, un inconnu » se présente à la tribune. On se demande : Qui » est-ce ? — C'est un Lausannois. — Savez-vous » son nom ? — Non. — Que vient-il faire là ? — » Je n'en sais rien. — Ecoutez, il va parler.

» Le Lausannois, qui est le citoyen Aviolat, typographe, membre, à ce qu'il paraît, du comité » d'organisation, tire un papier de sa poche, réclame le silence, et lit quelques phrases destinées » à souhaiter la bienvenue aux délégués. Il termine » en appelant sur les travaux du Congrès la *béné-* » *diction de la Providence*.

» On se regarde avec stupéfaction. De tous les » bancs partent des exclamations de surprise, des » protestations. — Que vient nous chanter celui-ci ? » — Est-ce pour rire ? — Se croit-il au Grand Conseil ? — Est-ce que nous subirons cette môme-rie ?

» Un délégué se lève, et crie à Aviolat : Laissez » la Providence où elle est, nous n'avons que faire » de sa bénédiction.

» On rit, et l'orage qui était sur le point d'éclater » s'apaise..... Aviolat qui avait cru bien faire, et qui » ne savait pas que la bénédiction de la Providence » est réservée exclusivement aux Congrès des sou- » verains, et que les Congrès socialistes préfèrent » s'en passer, descend tout décontenancé de la tribune. »

Je ne veux pas relever le cynisme qui règne dans ce récit. Je me contenterai d'en tirer cette réflexion qu'il vaudrait mieux, souvent, rester chez soi, que

d'aller souhaiter la bienvenue à des gens qui ne vous en savent pas gré. S. C.

Souvenir du camp de Bière.

En 185... eut lieu, à Bière, un rassemblement de troupes fédérales composé de quelques bataillons des cantons de Berne, Fribourg, Vaud et Genève.

Parmi les hommes attachés à l'ambulance se trouvait un frater-infirmier genevois, ayant servi à Naples, un loustic, vrai type de troupiier rogomme, ne pensant qu'à prendre la vie par son côté le plus plaisant, et à s'amuser le plus possible tout en accomplissant son devoir. Du reste, bon garçon, alerte, dévoué, tout de cœur auprès des camarades malades, mais ne craignant pas de contourner la consigne diététique de l'ambulance, quand le coffre des convalescents et leur bourse étaient solides.

Au retour d'une manœuvre, pénible sur les pentes du Jura, deux soldats du bataillon genevois se firent porter malades, le soir même, pour se reposer et éviter une nouvelle corvée qu'un ordre du jour leur offrait en perspective le lendemain matin. Brûleport, l'infirmier, après un court examen qui lui révéla le subterfuge dont se voulaient servir ses deux pays, leur dit d'un ton doctoral :

— Le pouls est bas, la langue est sèche, le ventre est creux, les jambes flagellent; si vous voulez m'en croire, nous remonterons le tournebroche détraqué avec un pot fédéral de petit-blanc, une croûte cassée et une nuit passée sur un bon matelas. Cela rafi-stolera toute l'affaire.

— Vous avez raison, dirent les deux infirmes, mais comment nous procurer cela à l'ambulance ?

— N'ai-je pas droit de passe ? fit Brûleport. Donnez-moi les finances, et à cette seule fin d'aller chercher de l'eau chaude pour vous battre des cataplâmes, je vous apporte la tisane d'octobre ordonnée.

Les pioupious sortirent leur porte-monnaie et Brûleport, nanti des pécunes, partit du pied gauche au pas accéléré vers la cantine en tenant à la main un grand pot de fer-blanc qu'il remplissait plus souvent du jus de la treille que de fluides émollients chauds ou froids.

Hermétiquement enfermés dans la salle, nos trois gars se repassèrent tour à tour le pot sous le nez, en guise de coupe fraternelle, et cela tant et si bien que leurs paupières enluminées se couvrirent de pavots et finirent par se fermer jusqu'à l'aube nouvelle. Le lendemain matin, quand la diane les réveilla, de tous leurs maux il ne leur restait plus qu'un fond de paresse; mais qu'importe? ils étaient décidés à en profiter.

Le médecin qui, ce jour-là, se trouvait d'office à l'ambulance, appartenait à un bataillon bernois; il parlait le français juste pour laisser carte blanche à qui voulait le comprendre dans un sens ou dans un autre.

— Quoi te nouveau ? demanda-t-il à Brûleport en entrant dans la salle.

— Docteur, répondit l'infirmier en portant la main

à son bonnet de police, il y a deux Genevois qui se plaignent de douleurs rhumatismales dans les membres : ils sont entrés hier soir et je les ai mis sauf votre honneur, à la tisane.

— C'est bien, foyons.

Le docteur s'approcha des lits des plaignants, il les examina l'un après l'autre, les palpa en les questionnant. Mais quoique leurs membres fussent en bon état, ils poussaient des aie! oh! ah! à chaque palpation du docteur. Il cligna de l'œil d'un air incrédule et dit :

— Ché gonnais cette mal; il être une flection te matelas. D'apord, diète absolue; puis fous tonnerez à ces teux hommes ein pon pain.

— Et pour les mains? fit Brûleport.

— Les mains aussi z'également.

— Cependant, observa l'infirmier, je vous ferai remarquer, sauf votre honneur, que le n° 2 souffre beaucoup de la jambe; il s'est plaint une bonne partie de la nuit.

— Le chambe est bon, j'en réponde. Continuez le même tisane et surtout diète absolue.

— Merci, docteur, fit Brûleport, avec un salut militaire. Vos ordres seront ponctuellement exécutés.

A peine le docteur eut tourné les talons que Brûleport dit en pirouettant sur lui-même :

— Eh bien, mes poulots, que dites-vous de ce chicandard de docteur? Voilà une ordonnance superlativement combinée. C'est à faire revenir les morts. Récapitulons pour ne pas commettre de bévues :

1° Il faut que je vous donne à chacun un *bon pain*, 2° avec *maintes saucisses*, 3° et du *jambon* qui est pour votre cas.

Quant à la tisane, nous n'avons qu'à continuer celle de cette nuit. Au lieu d'un pot fédéral, mes très chers, nous en boirons deux, trois, quatre s'il le faut.

Cette tisane-là n'a pas besoin de passepor pour nous ce que le coude l'envoie. D'ailleurs c'est par ordre de la Diète, comprenez-vous, on ne peut pas être mieux traité.

Nos deux gars partirent d'un éclat de rire qui fut partagé par leur trucheman. Mais bientôt Brûleport les regarda d'un air finaud, se gratta l'oreille et leur dit :

— Diable, diable! mais pour exécuter cela il ne manque qu'une chose. Avez-vous encore, mes petits, quelques rondelles égarées dans votre boursicot?

— Oui, firent les pioupious. Tenez et alerte.

— Vive Dieu! fit Brûleport. Nous sommes de Berne!

Et il courut faire l'emplette des provisions pour procéder à l'instant au traitement de ses deux malades.

Les troupes étaient à la manœuvre, et quelques hommes de garde au camp, se promenaient autour de la cantine. Le docteur était du nombre et suivait de l'œil les démarches de l'infirmier. Quand il le vit sortir avec la capote ornée de bosses devant, sur les côtés, sous les hanches, il fit une grimace qui semblait dire : — Il y a du louche. Je verrai cela de près.

Une demi-heure après l'escapade de Brûleport, le docteur, tout en fumant une pipe, entra à l'ambulance. Il promena autour de la salle des regards scrutateurs. Tout était en place, rien ne décelait que la diète absolue eût reçu un accroc. L'infirmier vaquait bénévolement à ses petites occupations et les deux malades semblaient plongés dans un doux sommeil.

Malgré ces excellents indices, le docteur eut l'idée de soulever les couvertures des lits des malades, resta comme stupéfait.

— Mossié, s'écria-t-il, qu'est-ce que che vois. Fos malades ont chacune ein pouteille fédérale sur la ventre!... eine pain, du Chambon et des saucisses entre les jambes. C'est comme ça que fous suifez ma ordonnance!...

— Docteur, répondit Brûleport avec un sang-froid imperturbable, votre ordonnance est exécutée ponctuellement.

— Gomment! gomment!

— Regardez, voici du bon pain blanc, qui n'est pas de munition. Vous m'avez dit de leur donner *maintes saucisses* également et du *jambon*. Je me suis contenté de les rationner un peu. Le trop aurait pu nuire à ces pauvres enfants.

— Et ce pouteille, fit le docteur d'un ton de vive colère.

— Ma foi, docteur, sauf votre honneur, c'est la tisane que nous avons bu la nuit dernière et que vous avez conseillé de continuer.

— C'est pon, c'est pon, fit le docteur d'un ton sec, je ferai mon rabort. Pour le moment, rendez-vous au salle de police. Et vous, messieurs, vous allez sortir du lit et suifre votre complice.

Nos trois gars eurent le temps de se reposer. Brûleport paya sa traduction d'ordonnance par six semaines d'abri contre les rigueurs du soleil et ses deux complices par un paisible et long mois de la même peine.

Cela prouve une fois de plus, combien il serait important que l'on se familiarisât dans la Suisse française avec la langue allemande, pour éviter dorénavant tous les équivoques.

MÉRIL CATALAN.

Les lignes suivantes que nous empruntons à la *Revue moderne*, sont traduites d'un ouvrage allemand publié à Schaffouse par M. E. Osenbrugger. On y trouve des détails assez curieux sur le séjour de Louis-Napoléon, à Arenenberg.

Lorsque la France était fermée aux descendants de Napoléon, la reine Hortense vint se réfugier au château d'Arenenberg, quelle appelait *sa campagne*. Elle avait acquis cette propriété et s'y était installée d'abord en 1824. Le prince qui errait avec sa mère dès l'âge de sept ans, et qui avait achevé ses études classiques à Augsbourg, s'appliqua, en Suisse, à des études militaires. Il suivit les exercices du camp de Thoune et eut pour maître le colonel Dufour, de Genève, devenu plus tard général. L'artillerie était l'âme de prédilection du prince, comme le prouve son *Manuel d'artillerie, à l'usage des officiers de la république helvétique*, publié en 1836. En 1834, on avait fermé les yeux sur les règles de l'ordonnance suisse pour le nommer capitaine d'artillerie dans le contingent de Berne; dès 1852, il était citoyen suisse et plus spé-

cialement bourgeois de Salenstein (Thurgovie), commune à laquelle ressortissait le château d'Arenenberg.

Le prince s'intéressait vivement à l'enseignement primaire; il vint en aide à plusieurs écoles par des dons pécuniaires, et on le vit assister pendant de longues heures, comme président d'une commission d'écoles, aux leçons données dans une classe de village.

Ces occupations sérieuses ne le rendaient point insensibles aux plaisirs de la vie, car on lui prête des amours de jeunesse dans les bocages de Thurgovie.

Le prince aimait beaucoup les exercices de tir, si répandus en Suisse; il paraissait à toutes les fêtes des tireurs du canton. Il devint président de la Société de tir de Thurgovie, et portait, en cette qualité, au tir fédéral de St-Gall, la bannière des tireurs thurgoviens, brodée des propres mains de sa mère. Fort habile dans les exercices du corps, il passait pour le meilleur cavalier du pays. Il se mettait en selle sans s'aider de l'étrier, et traversait assez souvent les rues de Carrière, de Constance, de Steckborn ou de Frauenfeld à une allure plus vive que ne l'aurait souhaité la police. Il était fort nageur et passait le lac, aller et retour, depuis Mannenbach sur la rive thurgovienne jusqu'à Reichenau. Comme cette partie gèle presque chaque hiver, le champ était ouvert aux patineurs, et là encore le prince excellait. Un Thurgovien, dont l'enfance s'est écoulée dans ces environs, écrivait dernièrement :

« Dès que le prince paraissait sur la glace, il était aussitôt » entouré d'une bande d'enfants que son adresse émerveil- » lait. Il avançait et reculait avec la même facilité, évoluait » à droite et à gauche, gardait son équilibre avec une aisance » parfaite, traçait sur la glace des courbes et des figures qui » faisaient notre joie et que nous cherchions souvent à imi- » miter, sauf à expier la plupart du temps notre présomption » par des culbutes. Parfois on servait sur la glace une colla- » tion, puis on repartait tout à coup, le prince devant, la » domesticité à distance respectueuse, sur les ailes une troupe » de gamins qui essayaient de lutter de vitesse, mais qui bat- » taient bientôt en retraite, à bout d'haleine. La chasse était » naturellement une des passions du prince, et comme il » manquait de gibier sur le territoire suisse, à cause des » nombreuses réserves accaparées par les amateurs, dans le » voisinage d'Arenenberg, il en avait loué une avec quelques » amis sur la rive badoise. »

Le prince aimait la société. Il trouvait chez les Suisses des compagnons pour les heures de plaisir, et c'étaient des Français qui venaient assister à Arenenberg aux conseils sérieux. La petite ville de Frauenfeld, ordinairement si tranquille et où la figure du prince était fort connue, fut mise en émoi un jour d'octobre 1836. Le prince avait commandé trois voitures dans lesquelles il partit avec plusieurs Français. Où allait-il? Personne ne pouvait le dire, mais les Thurgoviens étaient trop avisés pour ne pas se douter qu'il y avait quelque chose dans l'air. Ils n'avaient pas tort. Le prince allait voir si la France était prête à ouvrir les bras à un Napoléon III. L'heure n'avait point sonné. La tentative de Strasbourg échoua et le gouvernement fit transporter le prétendant en Amérique. Quant il reçut la nouvelle de la maladie de sa mère, il accourut en Angleterre, d'où il passa à Arenenberg pour recevoir le dernier soupir de la reine (3 octobre 1837).

Comme le prince, citoyen de Salenstein, ne faisait pas mine de quitter Arenenberg, le gouvernement français ne voulut point souffrir ce dangereux voisinage et demanda son renvoi, en vertu des traités de Vienne, qui interdisaient aux membres de la famille Bonaparte le séjour de la Suisse et de la Belgique. Le canton de Thurgovie refusa positivement de renvoyer son citoyen honoraire. La France insista. La Diète ne s'émut point et la Suisse se trouva en danger entre la France qui la menaçait de ses armes, et l'Autriche, qui paraissait vouloir se joindre à la France. Genève et Vaud donnèrent l'exemple. Leurs représentants déclarèrent que l'avis et la volonté de ces deux cantons étaient de défendre jusqu'à la dernière extrémité l'honneur et l'indépendance de la patrie.

La lutte où la Suisse pouvait succomber et périr, fut prévenue par le départ de Louis-Napoléon, qui quitta le pays pour se réfugier à Londres. S'il avait déclaré ne vouloir être

que citoyen Suisse, ni menace, ni danger n'auraient dû empêcher la Suisse de le protéger; mais comme il ne voulait point renoncer à ses droits héréditaires et au but de sa vie en homme d'honneur il était tenu de s'éloigner, et on ne peut pas dire que son départ fut tout à fait volontaire, car la Diète l'avait mis en demeure de déclarer s'il prétendait être citoyen Suisse et rien de plus. Il lui était impossible de répondre *oui*, ayant dès lors une foi robuste dans son étoile.

On attribue en grande partie à ce conflit l'art. 57 de la Constitution fédérale statuant qu'aucun canton ne peut accorder le droit de bourgeoisie à des étrangers, à moins que ceux-ci ne soient déchus de leur précédente nationalité.

.....
Cependant Louis-Napoléon devint président de la république. A l'exemple de son oncle, et plus promptement encore, « il posa sur ses lauriers républicains le diadème impérial. » Quand il eut fait choix de sa belle compagne, par une attention délicate, la jeune impératrice fit racheter vers la fin de l'été de 1855 Arenenberg, et en fit cadeau à son époux.

On reprochait aux gens de Salenstein d'être fiers d'avoir recouvré leur concitoyen, et un journal suisse raconta, pour rire à leurs dépens, qu'au recensement général en 1860, ils avaient ajouté sur la liste au nom du citoyen Louis-Napoléon, ces mots : « absent pour le moment. »

Au mois d'août 1865, les Thurgoviens eurent la bonne fortune de revoir leur ancien concitoyen, et l'émotion fut vive à l'arrivée du cortège impérial. Comme l'aspect des lieux avait fort peu changé aux environs d'Arenenberg, l'empereur retrouva aisément une foule de souvenirs. Ici s'élevait une maisonnette, là un arbre touffu qui étaient des vieilles connaissances, et ces témoins muets lui parlaient du temps passé. Une cloche mêla sa sonnerie au murmure des bois. N'est-ce pas, dit-il en allemand, la cloche de la chapelle du bois perdu? Souvent au retour de la chasse, il était entré dans une petite auberge du village de Gunderswyl. Il y conduisit l'impératrice qui prenait un vif plaisir aux réminiscences de son mari. Le chasseur y avait fait autrefois de bon appétit plus d'un repas frugal. L'empereur et l'impératrice voulurent faire dans l'auberge proprette une collation de pommes de terre, de fromage, de pain et de lait. Sans mépriser les pièces d'or qu'on lui donna, l'hôtesse était plus heureuse encore de l'honneur qu'on faisait à sa maison. Elle n'avait jamais oublié combien de fois le prince s'était arrêté chez elle en tenue de chasse, comment il avait causé de bonne amitié avec elle; mais qu'il se fut à son tour souvenu d'elle, qu'un empereur et une impératrice fussent descendus chez elle, cela transformait son chalet en palais.

L'empereur parlait couramment la langue allemande et comprenait toujours le patois thurgovien. Cela facilitait les relations. Il ne prit jamais un ton de condescendance, montra un tact parfait et ne parut point embarrassé, avec les gens simples du pays. Mille anecdotes qui courent encore montrent quelle aisance il sut introduire dans ses rapports avec ses vieilles connaissances. Un de ses anciens collègues au conseil communal de Salenstein avait passé *Amman*. Il le salua fort à propos par ce nouveau titre et le félicita de cet avancement.

L'*Amman* répondit avec autant d'à-propos : « Oh! vous avez fait encore plus de chemin que moi. » L'empereur sourit; ce franc parler ne lui déplaisait pas.

.....
Quelques fautes d'impression se sont glissées dans notre dernier numéro. Le compositeur nous fait dire que « Morges avait improvisé un tambour-major de belle *personne*. » C'est de belle *prestance* qu'il était, ce crâne tambour-major.

Plus loin, page 3, ligne 8, on fait dire à notre correspondant :..... « et je *me* terminerai par quelques causeries..... » Nous espérons que personne n'a vu là un projet de suicide d'un nouveau genre, le suicide par la causerie et que chacun a bien voulu lire :....., *et je terminerai*.....

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.